



### Etat Civil

#### Naissances:

*Le 4 septembre 2018:* Tessa RUF  
fille de Justine LAROCLETTE et Thomas RUF  
chemin de Charbonnera

*Le 12 septembre 2018:* Clémence DURAND  
fille de Natacha MOHORIC et Sébastien DURAND  
chemin de la Vie de Revel

*Le 20 septembre 2018:* Léa PALOMBINI  
fille de Amandine GUIBOUD-RIBAUD et  
Martial PALOMBINI  
Impasse du Ru

#### Baptême républicain:

*Le 21 juillet 2018:* Lana TISSERAND  
fille de Ninon GANET et Florian TISSERAND  
chemin des Etangs

#### Mariages:

*Le 16 juin 2018:*  
Mélicca PRESTI et Timothée PRESTI  
chemin du Grand Bois

*Le 29 septembre 2018:*  
Karine PEREZ et Fabien SANCHEZ  
montée de la Mairie

#### Décès:

*Le 3 août 2018:*  
Monsieur André JOURNEL  
chemin de Garassonnière

*Le 31 août 2018 :*  
Madame Régine FAYANT née MEYNIER  
chemin Côte Jourdane

*Le 8 septembre 2018 :*  
Madame Annie RUF née ROCHAT  
chemin de Charbonnera

*Le 15 septembre 2018 :*  
Monsieur Maurice VAUDAINE  
Chemin du Suzon

#### \* Communiqué CCTB

##### Facturation de la redevance sur les déchets ménagers

Au 1er janvier 2019, les deux communautés de communes du Territoire de Beaurepaire et du Pays Roussillonnais fusionnent. De ce fait et pour des raisons comptables, la facturation du second semestre 2018 se fera sur cinq mois, soit du 1er juillet au 30 novembre 2018.

Le mois de décembre 2018 sera facturé avec le 1er semestre 2019 sous la nouvelle entité.

Communauté  
de Communes



Territoire de  
Beaurepaire

#### \* Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

- Téléphone : 01 49 55 82 22 A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé.

Il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et 31 décembre 2018).

#### \* Conciliateur de justice

Pour solutionner les problèmes de voisinage, quand le dialogue est difficile, il est possible de rencontrer le conciliateur de justice en la personne de Monsieur Dominique MATHIAN.

Il reçoit chaque lundi de 9H00 à 12H00 sur rendez-vous au 04 74 79 22 60 (mairie de Beaurepaire).

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Il peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, plantations...) mais aussi pour des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatifs à un contrat de travail, des litiges de la consommation, des impayés, des malfaçons de travaux...



### Contacts



SECRETARIAT MAIRIE 04 74 54 29 92  
AGENCE POSTALE 04 74 54 29 94  
BIBLIOTHEQUE 04 74 58 62 63

## ----- RAS LE BOL -----

### \* Vandalisme

Nous ne pouvons tolérer les dégradations à répétition dont sont l'objet les bâtiments communaux (boîtes aux lettres, panneaux de signalisation, stores... sans compter le saccage des massifs (arrachage) et l'état dans lequel est laissée la place du village, les abords de l'école, le city-stade... (canettes, papier, bouteilles verres, emballages plastique, mégots de cigarettes,...).

A cela s'ajoutent les nuisances engendrées par le bruit des scooters, des ballons qui tapent contre les façades des bâtiments, de la musique hors normes, des cris et du chahut jusqu'à des heures très avancées dans la nuit.

### \* Manque de civisme

La proximité des îlots de propreté sont toujours le théâtre de nombre de dépôts en tout genre. Certes nos voisins profitent sans aucun scrupule de ces équipements mais il n'y a pas qu'eux.

Des habitants de la commune ne respectent pas les consignes de tri à en juger par le contenu (verre, plastique...) des sacs déposés dans les îlots, sans compter les dépôts laissés sur place (ferraille, cartons, appareils ménagers, équipement divers, ...) alors qu'une fois chargé dans le véhicule il ne serait pas plus compliqué de se rendre en déchetterie.

Fort heureusement certains trient, pratiquent le compostage, utilisent la déchetterie.

La propreté de ces sites reflète de la négligence et du manque de savoir-vivre d'une minorité. Si vous constatez des contrevenants n'hésitez pas à nous le faire savoir en Mairie, c'est ensemble que nous réussirons à préserver la qualité du tri et la propreté de nos sites.



Un aperçu de cet été....

### \* Déchets sauvages

#### Je ne jette pas de déchets dans la nature

Décharge sauvage... le saviez-vous ?

Une décharge sauvage est une accumulation d'ordures apportées clandestinement par des particuliers ou des entreprises dans un endroit non prévu à cet effet. Les dépôts de déchets qui forment les décharges sauvages sont encore omniprésents dans nos campagnes, nos forêts ou aux abords des routes.

L'abandon de déchets dans la nature pollue les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et l'air en dégageant des substances toxiques. Une décharge sauvage représente une menace pour les espèces animales et végétales. Les déchets souillent nos paysages et donnent une mauvaise image de nos Territoires. Elles constituent également des dépôts de feu.

Alors soyons respectueux de notre planète..

**LES DÉCHETS**  
**Sauvages**

## VERT ATTITUDE

### \* Eco-gestes déchets

Les français produisent 390 kilos de déchets ménagers par jour.

À l'échelle du pays, c'est 868 millions de tonnes de déchets qui sont produits chaque année.

Ces déchets posent de gros problèmes sanitaires et environnementaux, et leur coût de traitement est considérable.

Mettre en place des éco-gestes pour réduire le volume des déchets, améliorer leur tri et leur valorisation, c'est lutter contre la pollution de l'air, des sols, des eaux, induite par la décomposition ou la combustion des déchets, c'est limiter le gaspillage de matières premières, c'est protéger les espèces animales et végétales de la toxicité des déchets, c'est améliorer nos paysages, c'est protéger notre santé et diminuer le coût de traitement des déchets pour la collectivité.



## Rendez-vous . . . . .



### - Vendredi 12 Octobre à 20h00 :

« RECITS de MARCHE » par Danielle ROUX ,  
(salle d'animations culturelles), entrée gratuite soirée organisée par la Bibliothèque.



*Bibliothèque Municipale  
de Pommeroy de Beaurepaire*

Invite **Danièle ROUX** autour de  
« RECITS DE MARCHES »

Traversée du sud-est à l'ouest  
Soirée agrémentée de diapos, chansons, musiques, lectures où  
se mêlent récit personnel et citations.

### - Vendredi 19 octobre à 10H00:

**COURSETON** départ vers le City stade,  
organisé par l'Ecole.

Venez encourager les enfants et courir avec eux !



### - Vendredi 19 octobre de 14H00 à 17H30

**LUDI'JEUX** (salle d'animations culturelles)  
Venez jouer à des jeux connus ou en  
découvrir de nouveaux.

Venez passer un moment convivial.

Pour tous renseignements complémentaires:

04 74 79 07 20 ou [camille.dunand.cib@gmail.com](mailto:camille.dunand.cib@gmail.com)



### - Vendredi 19 Octobre à 18h30 :

Remise chèque à la Ligue contre le cancer, suite à la journée de solidarité du 28 juillet,

salle des fêtes, association « s'unir pour guérir ».

Présences du Professeur Agnius-Delord,  
du Professeur Berger et du Docteur Girona.



### - Dimanche 21 Octobre dès 9H00:

Matinée « Diots », salle des fêtes,  
association « Sou des écoles »



# Infos Mairie



**Réunion du Conseil Municipal**  
Jeudi 4 octobre à 19H30

**Permanence du Maire**  
Vendredi 26 octobre 2018 de 15H00 à 18H00

**Prochaine permanence tickets cantine**  
Mardi 9 octobre 2018 de 15H30 à 18H15



**RENTREE SCOLAIRE 2018 / 2019**

## \* Effectif:

Le groupe scolaire "Les Minipommes" accueille 103 enfants pour la rentrée scolaire 2018/2019, de la maternelle au CM2. Effectif réparti en quatre classes:

- Christelle GIRARD, directrice et enseignante en classe de PS-MS-GS: 36 élèves.
- Anne-Sophie CHENIN, enseignante en classe de CP-CE1: 24 élèves
- Patricia FAVRE, enseignante en classe de CE2-CM1 : 22 élèves
- Christine GHIBAUDO, enseignante en classe de CM2: 21 élèves

Cette rentrée 2018 a vu le retour de la semaine de 4 jours



**NOUVEAUX  
HORAIRES**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8H30 - 12H00 et 13H30 - 16H00

L'équipe municipale souhaite à l'équipe enseignante ainsi qu'à tous les enfants une très bonne année scolaire



L  
E  
S

M  
I  
N  
I  
P  
O  
M  
M  
E  
S

## \* Restaurant scolaire:



Prix du repas fixé par délibération du 28 juin 2017 et maintenu pour cette rentrée scolaire:  
Enfant: 3.00€  
Adulte (autorisé à déjeuner au restaurant scolaire): 4.50€

## \* Garderie scolaire:



Elle fonctionne dans les locaux de l'école primaire: « salle d'activités artistiques ». Ses plages horaires ont été étendues, et ont été déterminées comme suit pour cette rentrée 2018.

Horaires d'ouverture:

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi: de 7H00 à 8H30 et de 16H00 à 18H15



## Déclarations Préalables

Le 01-06-2018: M. Jordan FAVRE, parcelle AL 163, route de Pisieu, installation piscine hors-sol (accordée le 19-06-2018)

Le 04-06-2018: M. Frédéric MANGE, parcelle AL 171, chemin de Tournin, construction d'un mur et mise en place d'un portail d'entrée. (accordée le 11-06-2018)

Le 15-06-2018: M. Roger MONNET parcelle AM 51, chemin de la Grande Bruyère, revêtement thermique extérieur (façades) (accordée le 30-06-2018)

Le 26-06-2018: M. Jean-Luc LAFFAY parcelle AI 141, chemin de la Feytaz, édification d'une clôture et remplacement d'un portail existant (accordée le 01-08-2018)

Le 27-07-2018: M. Laurent BOUTTE parcelle AI 74, Grande Rue, remplacement volets persiennes par stores électriques (accordée le 10-08-2018)

Le 11-09-2018: M. Laurent LIEVRE parcelle AI 96, chemin de la Feytaz, agrandissement ouvertures fenêtres (en cours d'instruction)

## Passage à l'heure d'hiver



La France passera à l'heure d'hiver le dernier week-end d'octobre.

**le dimanche 28 Octobre,**

à 3h00, il faudra reculer son horloge d'une heure.

## Infos bibliothèque

La bibliothèque échangera **le jeudi 4 octobre** plus de 300 CD/DVD pour enfants et adultes.



## Décérnez le Prix des Lecteurs Gouttes de sang d'encre 2018

Pour participer, lisez les 5 livres proposés avant le **mercredi 14 novembre** (date limite du vote) et n'en retenez qu'un !

Info: emprunt de 15 jours par livre.

### Les 5 titres en compétition :

➤ « Les chiens de Détroit » de Jérôme LOUBRY

➤ « Entre deux mondes » d'Olivier NOREK

➤ « Assassins d'avant » d'Elisa VIX

➤ « Boccamera » de Michèle PEDINIELLI

➤ « Boreal » de Sonja DELZONGLE

